



REVUE DE PRESSE

Jeudi 14 mars 2019



Les villes où il fait bon prendre sa retraite

Palmarès 2019		 Ensoleillement, en heures par an	 Distance la plus proche d'un aéroport	 Cambriolages pour 1.000 hab.	 Taux de retraités	 Accès à un médecin généraliste	 Distance du CHU le plus proche	 Prix d'achat au m ²	 Taxe foncière	 Boulangeries
1	ARCACHON	2.035,4	92,8 km	23	51,8%	5,4	63,9 km	5.240 €	24,9%	24
2	ANDERNOS-LES-BAINS	2.035,4	24,7 km	18	41,3%	4,9	42,8 km	4.330 €	14,8%	10
3	CANNES	2.724,2	75,9 km	20	30,7%	5,0	36,8 km	4.160 €	17,5%	95
4	ARLES	2.662,9	7,8 km	21	25,7%	5,4	34,2 km	2.150 €	29,9%	40
5	VANNES	1.827,2	96,1 km	19	26,4%	5,4	102 km	2.410 €	18,4%	62
6	AGDE	2.668,2	6,7 km	29	34,3%	4,9	62 km	2.930 €	25,5%	54
7	LIMOGES	1.899,8	5,1 km	18	23,7%	5,9	Dans la ville	1.210 €	19,3%	61
8	NARBONNE	2.464,9	62,4 km	23	27,1%	5,3	96,4 km	1.880 €	28,3%	57
9	MANDELIEU-LA-NAPOULE	2.724,2	51,9 km	20	32,0%	5,7	40,1 km	3.950 €	14,4%	13
10	SAINT-MALO	1.666,6	12 km	11	34,2%	5,5	70 km	2.990 €	26,1%	60

Place de quelques villes de Nouvelle-Aquitaine dans le classement national

1	ARCACHON	19	SAINTES	35	LA ROCHELLE
2	ANDERNOS-LES-BAINS	27	NIORT	38	BERGERAC
7	LIMOGES	30	ROYAN	39	PAU

62,7 ans l'âge moyen de départ à la retraite
(Caisse nationale d'assurance-vieillesse)

1.389 € brut : montant moyen de la pension de retraite des personnes résidant en France, à fin 2016 (Drees)

Source : Le Figaro immobilier - 12 mars 2019

INFOGRAPHIE CL

- La répartition géographique des distributeurs automatiques de billets pose toujours problème
- Certaines zones rurales souffrent de leur absence ■ Les commerçants proposent des alternatives.

Le cash joue encore à cache-cache

Colin PRADIER
c.pradier@charentelibre.fr

Tous les jours, la même rengaine. «Où est le distributeur?» Et toujours la même réponse. «À 5 kilomètres, sur la commune de Ruelle.» À Mornac, les commerçants se battent depuis six ans pour obtenir un distributeur automatique de billets (DAB). Au début de l'automne 2018, la mairie, en partenariat avec l'association des commerçants, lançait une pétition. 700 personnes l'ont signée. «Le Crédit Agricole nous a donné une réponse positive. Une étude de faisabilité est en cours. Nous attendons une réponse définitive dans les semaines à venir. Entre 4 000 et 5 000 véhicules transitent chaque jour par la D699. Vous imaginez le boom d'activité que cela pourrait engendrer s'il y avait un DAB», explique Francis Laurent, le maire de Mornac. Selon une étude réalisée fin 2016 par le Conseil départemental sur l'accessibilité aux services, 217 communes charentaises se trouvent à plus de 7 minutes d'un distributeur. Presque 30 % de la population. La cause: des suppressions, engendrées par une baisse de la fréquentation et de la rentabilité. Des suppressions qui pourraient s'accélérer avec l'augmentation des paiements dématérialisés. Marie-Christine Barroire, présidente de l'association des commerçants de Mornac et cogérante du bar tabac, parle d'un vrai besoin. «On est obligés d'autoriser les paiements sans contact sans minimum sinon les clients se dirigent tous vers Ruelle. À Noël, un marchand de Dordogne était venu pour vendre ses sapins. Il ne prenait pas la carte bancaire, il a beaucoup souffert de l'absence du DAB. On a la même problématique avec le marché de Noël»

Solutions alternatives

La place René Marchive à Vars est le cœur de la petite activité commerciale du bourg. Ici non plus, pas de DAB. Le plus proche est à Montignac, à 4 kilomètres. Depuis huit ans, la mairie tente d'obtenir l'implantation d'un DAB. Demandes systématiquement refusées avec toujours la même réponse. «Le business plan n'est pas rentable». L'agence postale, réseau le plus dense en Charente avec celui du Crédit Agricole, assure un service de retrait d'espèces à son guichet mais pourrait dé-



À Brie, le distributeur installé il y a sept ans rue de la Mairie permet à la zone marchande de rester dynamique.

Photo Renaud Joubert

ménager. Un changement de site qui s'accompagnera de l'arrêt de son activité bancaire, ouvert à ses seuls clients. Pas forcément une mauvaise nouvelle selon le maire de Vars, Jean-Marc de Lustrac. «Nous souhaitons qu'à moyen terme une banque s'installe sur la commune. Si la Poste stoppe son activité bancaire, cela rendra la commune plus attractive pour une banque.»

Il est 11 heures 30, la place s'anime. Nicole Dupont sort de la boulangerie, deux baguettes sous le bras. Pour ses achats quotidiens, elle a trouvé une alternative au paiement par carte bancaire. «Je suis cliente du Crédit Agricole. Le bureau de tabac fait partie du réseau point vert. Je peux y retirer du liquide jusqu'à 100 euros par jour directement à la caisse avec ma carte.» Sur la vitrine du tabac, l'autocollant point vert est bien là. Juste en dessous

«
Entre 4 000 et 5 000 véhicules transitent chaque jour par la D699. Vous imaginez le boom d'activité s'il y avait un DAB?»

du logo «point Nickel». Jean-Luc Malfant, le gérant, a adhéré à ce service bancaire alternatif il y a quatre ans. «Entre 70 et 80 comptes ouverts.» Le service est sans condition de revenus, sans possibilité de découvert ni de crédit. Seuls les buralistes peuvent le proposer. Une borne interactive à l'entrée du commerce permet d'ouvrir un compte et obtenir une

carte de paiement «en cinq minutes» comme l'affirme le slogan placardé sur la borne. Vingt points Nickel existent en Charente.

Favoriser le commerce de proximité

Couturière à Brie, Valérie Sapena a une vue imprenable sur le DAB de la commune. Elle observe l'incessant ballet autour de l'automate implanté rue de la mairie depuis six ans. «Il y a un avant et un après. La dizaine de commerçants situés à proximité profite du passage que cela engendre.» Selon le Crédit Agricole, propriétaire du distributeur, entre 3 000 et 4 000 retraits sont effectués par mois sur le DAB de Brie. C'est un des seuls du secteur. Fin novembre 2018, le Sénat adoptait en première lecture une loi visant à lutter contre la désert-

tification bancaire dans les territoires ruraux. La loi, prochainement discutée à l'Assemblée Nationale, tend à limiter les suppressions de DAB et propose un cofinancement d'automates par les collectivités locales et la Caisse des dépôts.

Le chiffre
35 000

En euros, c'est le prix moyen hors taxes de l'installation d'un distributeur automatique de billets. Il faudrait compter 4 000 à 4 500 retraits par mois pour atteindre le seuil de rentabilité.

Aurélien Capdeville, responsable communication La Poste

« En Charente, La Poste dispose de 189 points de contact

En Charente, La Poste dispose de 189 points de contact: 60 bureaux de poste, 101 agences postales communales (partenariat avec des mairies ou intercommunalités), 28 relais poste (partenariat avec des commerçants). Elle dispose également d'une vingtaine de distributeurs automatiques de billets. Ce réseau de points de contact est complété par la présence de chargés de clientèle aux guichets pour les opérations bancaires et les

services financiers, la présence d'automates à l'intérieur de certains bureaux de poste, la possibilité de dépannage financier dans les agences communales et relais commerçants. La Poste assure plusieurs missions de service public, dont une mission d'aménagement du territoire: 90 % de la population doit se trouver à moins de 5 km et 20 minutes en trajet automobile d'un point de contact postal. En Charente, ce pourcentage est de 96 %

Bruno Florent, directeur qualité au Crédit Agricole

« 61 distributeurs et 84 points verts chez des commerçants

Nous avons 61 distributeurs répartis sur la Charente. 157 sur l'ensemble du territoire Charente-Périgord. Nous n'avons aucune intention d'en fermer. Nous remplaçons tous nos distributeurs qui étaient anciens par des automates modernes. Ce sont des machines de nouvelle génération qui tombent moins souvent en panne, vont permettre les retraits par téléphone en sans contact, seront plus sécurisées... La Charente a le meilleur taux de service des

caisses régionales. Nos DAB charentais sont fonctionnels à 99 %. Nous avons installé des distributeurs de monnaie dans nos 33 agences principales sur les 2 départements il y a 3 ans. Enfin nos 84 points verts chez les commerçants charentais permettent à nos clients de retirer de l'argent. Les points verts sont positionnés dans les villages de 800 habitants qui n'ont pas de DAB ni d'agences bancaires.

Nouveau président à la tête des vigneron indépendants

La Fédération des vignerons indépendants des Charentes vient de se choisir un nouveau président. C'est Ludovic Egreteau, viticulteur à Brizambourg, jusqu'à vice-président, qui a été élu par le conseil d'administration. Il succède à Gérard Simonnot, le viticulteur retraité de Châteauneuf, qui avait démissionné le 28 décembre après six années passées à la tête de la Fédération. Pour assurer ses missions, Ludovic Egreteau sera entouré d'Emmanuel Février, vice-président, Line Sauvant, trésorière, et Thérèse Bertrand, secrétaire. Réuni à la suite de l'assemblée générale qui s'est tenue à la mi-février, le conseil d'administration a fixé le cap pour cette année. Elle proposera notamment une assistance et de la formation auprès des vignerons pour la matérialisation de la Déclaration récapitulative mensuelle. Elle les



Ludovic Egreteau est le nouveau président de la Fédération des vignerons indépendants des Charentes. Archives CL

accompagnera également dans la démarche HVE (haute qualité environnementale). Et elle appelle «les jeunes» à porter les évolutions liées à internet, aux réseaux sociaux et à l'oenotourisme.

Lidl s'ancre un peu plus en Charente

Ouverte en juin 2010 à Vars, la base Lidl du géant allemand connaît une forte croissance d'activité. Quarante nouveaux postes sont à pourvoir. Les postulants se font discrets.

Mathieu ESCOULA
m.escoula@charentelibre.fr

Le coup porté par Cash Investigation en septembre 2017 à l'image de Lidl n'a pas freiné son développement en Charente. Près de neuf ans après être sortie de terre, la base logistique de Vars - l'une des plus importantes des 25 existantes au niveau national - cesse de s'étendre. En plus de son projet d'agrandissement de 10 000 m², le discounter prévoit de recruter en CDI 40 opérateurs logistique, anciennement appelés «préparateurs de commandes», rémunérés 1 686 euros brut. La nouvelle est, sans surprise, bien



L'ensemble des 40 recrutements porte sur des postes d'opérateurs logistique comme celui occupé par Jean-Christophe Prosper, 45 ans, qui, casque relié à un serveur vocal, prépare les commandes avant leur expédition. Photo Renaud Joubert

Base logistique de Lidl

Lieu : Vars

Création : juin 2010

Superficie de stockage : 42.000 m² sur 15 hectares

Nombre de salariés : 300 (120 en 2010)

Chiffre d'affaires : 450 millions € en 2008 (300 millions € en 2010)

Vars mais aussi de relier le centre d'Angoulême à la commune en sept minutes contre une vingtaine actuellement en voiture.

En attendant, Lidl sera présent au Forum de l'emploi le 28 mars prochain à l'Espace Carat avant d'organiser deux journées de recrutement (voir encadré). L'enseigne se rendra également à la Cifop de L'Isle-d'Espagnac et à l'IUT d'Angoulême les 4 et 11 avril afin de proposer aux étudiants des CDI aménagés à leurs emplois du temps.

Une première étape dans l'extension de la base: quatre nouveaux magasins dans les deux Charentes et en Dordogne vont s'ajouter dans les mois à venir aux 67 qu'elle approvisionne. Une hausse d'activité significative qui se traduira par une centaine d'embauches d'ici la fin de l'année. Reste à voir si la demande sera au rendez-vous.

Deux journées de recrutement en avril

Lidl organisera deux sessions de recrutement les 5 et 27 avril prochains à l'hôtel Kyriad de Champniers. Les candidats seront dans un premier temps informés de leur fiche de poste avant d'effectuer la sélection. Le recrutement est ouvert à tous les profils y compris les postulants n'ayant pas de diplôme. Pour participer à l'une des deux journées, il faut s'inscrire sur emplois.lidl.fr.

accueillie par Jean-Pierre de Fallois, président de la communauté de communes Cœur de Charente: «*Tout ce qui contribue au développement économique d'un secteur en souffrance comme le nord Charente est une bonne nouvelle*», indique l'élu. Même enthousiasme chez le maire de Vars, Jean-Marc de Lustrac: «*La création de cette base a incontestablement dynamisé la zone, se réjouit-*

il. Et si une partie des embauches se fait dans ma commune, j'en suis d'autant plus content.»

Peu de postulants

Mais pour l'heure, les candidats se font rares, seule une quinzaine s'est manifestée. «*C'est vraiment pas facile d'embaucher sur ces postes*», soupire Mathieu Lombardi, responsable du recrutement à la

base varsoise. En cause: le rythme de travail - de 6 h à 13 h ou de 13 h à 20 h et certains samedis - mais aussi et surtout la mauvaise desserte de la zone par les transports en commun. «*On se bat pour rouvrir un arrêt de TER à Vars*», explique Jean-Marc de Lustrac. Un projet, objet de discussions au conseil communautaire, qui permettrait d'une part aux non-détenteurs de véhicule de rejoindre

■ À une semaine de son inauguration à Cognac par le président de la FFR Bernard Laporte, voici le nouveau centre de formation et de performance de l'UCS ■ Un écrin magnifique pour l'ensemble du club de rugby.

Un nouvel outil au top pour l'UCS



L'ancienne piscine de Cognac, qui a fermé il y a à peine un an pour laisser place à l'X'eau, est devenue le centre de formation et de performance du club de rugby. Une véritable transformation réalisée en quelques mois.

Photos Quentin Petit

Nicolas GUIRAUD
n.guiraud@charentelibre.fr

« Ils ont déménagé tout le matériel de musculation hier, en début d'après-midi, avec la banane. D'ici quelques jours, les joueurs professionnels de l'Union Cognac Saint-Jean-d'Angély vont pouvoir profiter de leur nouveau centre de formation et de performance installé dans l'ancienne piscine du parc François-1^{er}. Et pas qu'eux... «On l'utilisera toute la semaine, mais il sera également ouvert à toutes les catégories d'âges du club parce que nos jeunes ont besoin de réapprendre à faire du sport, précise le manager Christophe Hamacek. Tous les exercices physiques seront adaptés à l'âge des joueurs, qui seront encadrés par des éducateurs diplômés en préparation physique. On a présenté le projet aux parents des

»

C'est un outil qui va nous permettre d'énormément progresser. Et il est modulable.

U14, U16 et U18 hier soir.»

Un nouvel écrin magnifique dont les travaux ont débuté mi-décembre avec comme principal gros œuvre le «remplissage» de l'ancien bassin de 25 mètres sur lequel a été coulée une dalle de béton et où se situent désormais les bancs de musculation ainsi que la future piste de course (lire l'encadré). Mais l'équipement comprend aussi un vestiaire flambant neuf, une salle de cours à destination des étu-

dants en BPJeps (1), deux bassins d'eau chaude et d'eau froide... en attendant l'arrivée prochaine d'un sauna. «C'est un outil qui va nous permettre d'énormément progresser, admet le coprésident Lilian Tessendier. Et il est modulable puisqu'on aura par exemple la possibilité de transformer l'ancien snack de la piscine en espace restauration. On va améliorer les choses au fur et à mesure.» Inauguré vendredi prochain en présence du président de la Fédération française de rugby Bernard Laporte et d'environ 300 invités, le nouveau centre de formation de l'UCS subit actuellement ses dernières retouches. Le club en appelle encore à ses partenaires pour financer un sol caoutchouté, un tapis de lutte et un équipement spécifique pour travailler la mêlée.

(1) Brevet professionnel jeunesse, éducation populaire et sport.

En chiffres

180.000. C'est le montant en euros des travaux réalisés dans l'ancienne piscine. Un investissement financé par le club avec l'aide de plusieurs partenaires, dont l'entreprise du coprésident cognacais Lilian Tessendier.

600. Le montant annuel en euros de la location des locaux par l'UCS à la ville de Cognac, qui reste propriétaire des murs. Le bail renouvelable de sept ans a été signé en mairie, fin novembre.

500. C'est la surface en m² de la nouvelle salle de musculation de l'UCS, soit dix fois plus que l'ancienne salle qui se situait sous les tribunes de la piscine d'été. Au total, l'équipement s'étend sur 900 m².

30. Outre les quatre rameurs, les cinq vélos et cinq bancs de muscu, le centre de formation de l'UCS se dotera d'une piste de course de 30m de long sur 4m de large.

5 et 32. Une piscine d'eau chaude (32°) et une d'eau froide (5°) pour favoriser la récupération des joueurs ont été aménagées dans les locaux.



Les bassins d'eau chaude et d'eau froide pour la récupération des joueurs.

Circulation

L'alternat a débuté sur le pont de Châtenay



La sortie de Cognac vers Boutiers est désormais réduite à une seule voie. Photo M. B.

Ca roulait toujours dans les deux sens lundi, jour du début des travaux préparatoires à la destruction du pont de Châtenay à Cognac, mais ce n'était plus le cas hier. Les engins ont pris

place et pendant quatre mois, il va falloir patienter pour passer. Le chantier a été ordonné par le Département qui, en septembre, fera démolir l'édifice pour le reconstruire.

Don de sang: «Un mal fou à trouver des bénévoles»

Le bureau ayant été renouvelé en juillet, de nouveaux dirigeants ont animé l'assemblée générale de l'Amicale des donneurs de sang de la région de Cognac, sous le regard de Monique Monteau, présidente pendant vingt ans. L'émotion était palpable chez Thierry Chedouteau, l'actuel président, qui a ouvert la séance par un hommage à Jacques Monteau, disparu en octobre.

La grande nouveauté de 2018 est le début de l'informatisation du fichier des 1.600 donneurs.

Par souci d'efficacité, les collectes seront annoncées sur les panneaux lumineux de l'agglomération et des discussions sont en cours pour en faire de même dans les centres commerciaux. La participation au forum des associations de Cognac a généré de nombreux contacts et attiré 62 nouveaux donneurs.

Dépendant surtout de subventions, l'amicale a peu de ressources propres et son budget reste dur à tenir. Une campagne de demande de subventions est prévue auprès des communes couvertes.

«Comme pour toutes les amicales, poursuit le président, on a un mal fou à trouver des bénévoles», notamment pour la collecte mensuelle qui se tient en alternance entre Cognac et Châteaubernard. Si



Monique Monteau, active durant vingt ans, a été mise à l'honneur. Photo CL

le prélèvement est assuré par les professionnels de l'Établissement français du sang, la logistique est locale. Jacqueline Marchadier, active depuis de nombreuses années mais donneuse atteinte par la limite d'âge, a été saluée pour son engagement, qu'elle compte bien poursuivre. Tandis que Monique Monteau a été nommée présidente d'honneur. Au bilan des collectes, on constate une augmentation sensible des dons: 1.078 poches de sang au total été récoltées en 2018, contre 883 en 2017 (plus 22 %).

Contact: don.du.sang.16100@gmail.com; 06.75.08.68.79 ou 06.63.67.98.50.

■ CONFÉRENCE

Les troubles cognitifs à la résidence de Châteaubernard. La maison de retraite «Les Jardins de Louise» propose une conférence sur les troubles cognitifs le mardi 19 mars de 14h30 à 17h, avec la participation d'un médecin gériatre, d'une infirmière, d'une assistante sociale, d'une art thérapeute, d'un coach en santé mentale et physique, et d'un enseignant en activités physiques adaptées. Au menu: comprendre la maladie, prise en charge précoce, prise en charge psychosociale et prévention. Entrée gratuite.

Brexit: un feuilleton qui s'éternise

■ Les députés britanniques ont rejeté de justesse l'option d'une sortie de l'UE sans accord ■ Mais le risque d'une rupture brutale plane toujours si Londres ne parvient pas à s'entendre avec Bruxelles.

Exactement 312 députés britanniques ont voté contre l'option d'une sortie de l'Union européenne sans accord hier soir tandis que 308 ont voté pour. Un vote extrêmement serré qui n'en représente pas moins un nouvel échec pour la Première ministre Theresa May, qui avait proposé un texte différent de celui qui a été adopté, excluant également un «no deal» mais sans l'enlever définitivement de la table.

avec l'UE pourrait nécessiter un report de longue durée du Brexit, a aussi averti hier soir la Première ministre. «Une courte extension technique ne sera offerte que si nous avons un accord en place.» Sans accord, «une extension beaucoup plus longue» sera nécessaire tout comme la tenue d'élections européennes au Royaume-Uni, a-t-elle ajouté.

«No deal» les préparatifs s'accroissent

Côté UE, on attend en tout cas des précisions, surtout si le Royaume-Uni veut obtenir un délai. L'Union européenne serait «prête à envisager» l'octroi d'un délai si le Royaume-Uni présentait une requête «motivée», a fait savoir la Commission européenne. Les 27 pays de l'UE devront donner leur accord à l'unanimité.

Mais «prolonger cette négociation pour quoi faire? La négociation, elle est terminée», s'est agacé Michel Barnier. «Ce traité est et restera le seul traité disponible», a-t-il affirmé en brandissant un exemplaire de



Hier soir, 312 députés britanniques ont voté contre une sortie de l'UE sans accord, tandis que 308 ont voté pour.

Photo AFP

Prolonger cette négociation pour quoi faire?

Les députés avaient repoussé une seconde fois mardi l'accord de retrait de l'Union européenne, laborieusement négocié pendant 17 mois entre Theresa May et les dirigeants de l'UE. Comme l'a résumé le ministre de l'Environnement Michael Gove hier, «jusqu'à présent la Chambre des communes a été très bonne pour dire non», mais «elle doit désormais décider ce qu'elle veut».

Les députés britanniques n'ont d'ailleurs pas fini de voter sur le sujet: La Première ministre britannique Theresa May a décidé hier soir de soumettre aujourd'hui au vote des députés britanniques une motion proposant d'organiser d'ici le 20 mars un nouveau vote sur l'accord de divorce qu'elle a conclu avec l'UE (lire en encadré). Une absence d'accord de divorce

l'accord de divorce de près de 600 pages devant les députés européens à Strasbourg. «Si un délai additionnel était demandé, il faudrait alors qu'on nous explique pour quoi faire (...) Ce ne peut être pour renégocier un accord que nous avons né-

gocié durant de nombreux mois et dont nous avons dit qu'il n'était pas renégociable», a déclaré en écho hier Emmanuel Macron.

Côté Royaume-Uni comme UE, on accélère les préparatifs en cas de «no deal». L'Irlande aussi a voté une loi hier pour amortir le choc en cas de sortie sans accord. Toutefois, Londres comme Bruxelles ont répété qu'ils ne souhaitent pas ce scénario. Et la chancelière Angela Merkel a estimé qu'un Brexit «ordonné» était dans l'intérêt de tous. Il est «important» également pour les Européens de «parvenir à un résultat raisonnable», a ajouté la chancelière, laissant entendre qu'elle était disposée à continuer les discussions avec Londres sur une formule de compromis qui satisfasse les deux parties.

Les députés votent encore aujourd'hui

La Première ministre britannique Theresa May va soumettre aujourd'hui au vote des députés britanniques une motion proposant d'organiser d'ici le 20 mars un nouveau vote sur l'accord de divorce qu'elle a conclu avec l'Union européenne, a annoncé le gouvernement hier soir. Cet accord, conclu fin novembre, a

déjà été retoqué à deux reprises par les élus britanniques. S'il est adopté cette fois, Theresa May demandera aux dirigeants européens un court report du Brexit, jusqu'au 30 juin. S'il est recalé à nouveau, alors le report devra aller au-delà du 30 juin et impliquera que le pays organise des élections européennes en mai, précise la motion.

Les Britanniques de France désabusés

Après deux semaines de la sortie du Royaume-Uni de l'UE, prévue le 29 mars, les Britanniques expatriés sont nombreux à suivre le feuilleton du Brexit, dans le petit village d'Eymet en Dordogne.

Adrian Cattermole n'est «pas surpris» du nouveau rejet, mais souligne être «simplement stupéfait que cette affaire dure depuis si longtemps et que la Première ministre Theresa May n'ait pas réalisé que cela ne marcherait pas». Il n'a pas pour autant cédé à la panique en demandant un permis de résident permanent en France, contrairement à de nombreux compatriotes établis en Dordogne.

Autre sujet de préoccupation pour les expatriés d'outre-Manche - sans doute le principal: le taux de change. «La seule chose qui préoccupe les

gens ici à Eymet est vraiment le taux de change, car s'il s'effondrait sous l'effet d'un Brexit dur, l'argent transféré de la Grande-Bretagne, les retraites, seraient sérieusement affectés», explique-t-il.

Installée en Dordogne il y a six ans avec son mari, un ex-banquier, Maggie Bradford se sent impuissante: «Comment pouvez-vous faire quelque chose si vous ne savez pas quel en sera le résultat? Nous vivons tous dans les limbes!» déplore l'élégante propriétaire d'un «Bed and Breakfast».

L'Europe (comme mode de vie)

Les résidents de longue date à Eymet veulent absolument pouvoir rester dans ce village de maisons à colombages, devenu le leur. «Nous som-



Adrian Cattermole se fait l'écho de la lassitude de nombreux expatriés.

Photo AFP

mes tous assez confiants sur le fait que nous pourrions rester et vivre nos vies comme nous l'avons fait, en profitant de la fantastique culture, du vin et du soleil de la France alors que la Grande-Bretagne s'enfonce lentement dans le désastre économique», déclare Adrian Cattermole. En cas de retrait de la Grande-Bretagne de l'UE sans accord, le gouvernement français pourrait garantir par décret le droit des Britanniques de rester en France. Certains Britanniques ont même an-

ticipé un déménagement prévu à plus longue échéance dans l'Hexagone, soucieux d'éviter des difficultés post-Brexit, comme James McConnell, 33 ans, et sa fiancée Maura McGuirk. «Nous ne connaissons que l'Europe. Nous ne connaissons pas d'autre mode de vie. C'est quelque chose que nous prenons pour acquis et il est difficile de s'en faire priver», explique Maura McGuirk. «Si nous devons choisir entre être britanniques ou français, nous choisissons d'être français», tranche James.

Budget à minima

Même si un Brexit sans accord a été écarté dans l'immédiat par les députés, le flou risque de se prolonger, une mauvaise nouvelle pour l'économie britannique et les recettes du Trésor. L'institut officiel OBR a réduit sa prévision de croissance pour 2019, à 1,2% contre 1,6% - tout en maintenant à 1,4% celle de 2020. Dans ce contexte, le ministre britannique des Finances Philip Hammond qui devait présenter son budget hier un budget s'est donc contenté du minimum. Parmi les quelques nouvelles mesures distillées, il a accordé 100 millions de livres supplémentaires à la police pour lutter contre une série d'attaques au couteau dans le pays et un fonds de garantie de 3 milliards de livres pour soutenir la construction de maisons à prix abordable.

Les douaniers français refusent les 14M€

Le coup de pouce de 14M€ promis par Gérard Darmanin ne les a pas convaincus: les douaniers ont rejeté hier la proposition faite mardi par le ministre des Comptes publics pour mettre fin à une «grève du zèle» attisée par la perspective du Brexit. Depuis dix jours, les agents des douanes ont renforcé les contrôles aux frontières, entraînant des temps d'attente importants afin de protester contre leurs conditions de travail. Les réponses de Bercy ne sont «pas suffisantes par rapport aux demandes des agents», a déclaré à Jean-Marc Jame, secrétaire national de la CFDT-Douanes, à savoir l'augmentation de l'allocation complémentaire qui leur est versée, mais aussi une hausse des effectifs et l'octroi de moyens supplémentaires.

Tollé après une menace de «grève des IVG»

Pour se faire entendre, un syndicat de gynécologues a menacé de ne plus pratiquer les avortements, suscitant des réactions indignées de la part du gouvernement et des associations.

La menace brandie par le Syndicat des gynécologues obstétriciens de France (Syngof) a suscité un tollé hier. Dans un mail destiné à ses 1.600 adhérents mais dévoilé sur les réseaux sociaux, le Syngof a invité ses troupes à «faire scandale et être prêts à arrêter la pratique des IVG (interruptions volontaires de grossesse)» pour faire pression sur le ministère et régler le cas de quinze médecins condamnés à de lourds dommages pour erreur médicale.

«En aucun cas une telle prise en otage des femmes ne peut servir de levier de négociation ou de médiation», a réagi la ministre de la Santé Agnès Buzyn, assurant suivre «ce dossier de très près». Ces propos vont «à l'encontre du respect inconditionnel du droit à l'IVG», a-t-elle ajouté, regrettant «l'image faussée des médecins gynécologues de France que renvoient ces nouvelles déclarations inacceptables de la part d'un syndicat qui entend les représenter».

«Totalelement contraire à la déontologie médicale»

La secrétaire d'État chargée de l'Égalité femmes-hommes, Marlène Schiappa, a elle réagi, fustigeant «une manière de faire qui n'est évidemment ni représentative de la France, le pays de Simone Veil, ni représentative des pratiques des gynécologues» qui «partout dans le monde (...) sauvent la vie des femmes en leur permettant d'avoir un accès à la contraception ou de pratiquer des IVG dans de bonnes conditions».

L'Ordre des médecins a également «fermement» condamné la menace d'appel à la grève des avortements, la jugeant «totalelement contraire à la déontologie médicale» et estimant qu'un passage à l'acte aurait des «conséquences poten-



La ministre de la Santé a aussitôt dénoncé «une prise d'otages des femmes». Photo AFP

tiellement dramatiques». Mêmes réactions outrées chez les organisations féministes: «Ils auraient pu faire la grève des frottis, non... grève de l'IVG», s'est indignée sur Twitter Osez le féminisme. L'association Les effronté-es a pour sa part condamné un «chantage inadmissible, irresponsable voire dangereux» pour les femmes désirant mettre fin à une grossesse déjà confrontées aux «nombreuses fermetures de centres d'IVG et aux délais légaux pour avorter».

«Est-il normal qu'en 2019 le principal syndicat des gynécologues en France soit ainsi opposé à l'avorte-

”
Ils auraient pu faire la grève des frottis, non... grève de l'IVG.

■ ROUGEOLE

Un premier décès cette année

Un premier décès dû à la rougeole a eu lieu cette année en France, des suites d'une encéphalite, a indiqué hier l'agence sanitaire Santé publique France. Sur l'ensemble de l'année 2018, trois personnes étaient décédées. L'OMS et l'Unicef ont alerté récemment face au rebond de la rougeole dans le monde. Dix pays, dont le Brésil, l'Ukraine et la France, sont responsables de trois-quarts environ de l'augmentation totale des cas en 2018.

■ HÔPITAUX

300M€ débloqués

Les établissements de santé publics et privés, qui ont moins dépensé que prévu l'an dernier, vont recevoir 300M€ en plus des crédits dégelés en décembre, a annoncé hier la ministre de la Santé, Agnès Buzyn. Sur les 300M€ ainsi débloqués, 235M€ viendront compenser «une évolution de l'activité hospitalière plus faible que prévu», ce qui «permettra de réduire sensiblement le déficit» global. Les 65M€ restants seront réservés à «des établissements de santé en difficulté» et à certaines «mesures prioritaires», comme la prévention de l'hépatite C ou du suicide.

Le chiffre

84%

Pour lutter contre les déserts médicaux, 84% des Français sont d'accord pour «répartir équitablement les médecins sur le territoire quitte à leur imposer leur lieu d'exercice les premières années», selon un sondage Ipsos publié hier par la Fédération hospitalière de France (FHF).

L'IVG déjà ciblée par le syndicat

Le Syndicat des gynécologues obstétriciens de France (Syngof) s'était déjà trouvé au cœur d'une vive polémique en septembre lorsque son président, le D^r Bertrand de Rochambeau, avait assimilé l'IVG à un «homicide», estimant ne pas être «là pour retirer des vies». À la suite de ces propos, le Syngof avait pris ses distances avec les déclarations de son président: «Bertrand de Rochambeau s'est exprimé en son nom personnel et non au nom du Syngof.» Et d'assurer que «le Syngof ne remet nullement en cause l'IVG, nombre de gynécologues au sein du Syngof pratiquent les IVG».

Pour Macron, un mois pour trancher

Après les questions, s'approche le temps des réponses, à l'issue de deux mois de consultations tous azimuts.

Demain marque la fin officielle de la première phase du «grand débat», celle des réunions locales et du dépôt des contributions des internautes sur la plateforme granddebat.fr.

S'ouvre désormais celle de la restitution et de la synthèse, marquée notamment par deux week-ends de conférences régionales avec des citoyens tirés au sort. Et de nombreuses réunions gouvernementales en coulisses pour préparer un «atterrissage» délicat, pour lequel l'Élysée et Matignon entendent préserver l'effet de surprise.

Dans un calendrier du débat resté largement à la main de l'exécutif, Emmanuel Macron va poursuivre sa tournée de la France pour échanger avec les élus des quatre régions qu'il n'a pas encore rencontrés: la

Bretagne, la Corse, les Hauts-de-France et les Pays de la Loire.

La très grande implication d'Emmanuel Macron et des membres du gouvernement dans les réunions du grand débat a été fustigée par l'opposition comme une «campagne déguisée» du chef de l'État à l'approche des élections euro-

péennes du 26 mai.

Le Parlement sera lui saisi d'un débat sans vote, avec une déclaration d'Édouard Philippe prévue le 9 avril.

Puis Emmanuel Macron devrait clore le grand débat à partir de la mi-avril, «en donnant les grands axes de réponse et le sens de la direction à suivre», selon Sébastien Lecornu, ministre coanimateur du grand débat. Mais «il ne faut pas imaginer qu'un beau soir à 20h, il y aurait une grande déclaration du président qui dirait devant le drapeau: "voilà, je vous ai compris, voilà les 4-5 choses qu'on va faire, fermez le banc, on passe à autre chose". Ça ne peut pas être ça», a prévenu hier le président de l'Assemblée nationale Richard Ferrand (LREM). Les annonces pourraient s'étaler jusqu'à l'été et prendre différentes formes parmi les pistes qui circulent: référendum, projets de lois, Grenelle social, remaniement...

Le chiffre

70

Ils sont 70% (+4) à penser que le «grand

débat» ne permettra pas de sortir de la crise, selon un sondage Elabe. Le scepticisme des Français sur l'efficacité de la consultation gagne du terrain: pour 63% (+4) d'entre eux, Emmanuel Macron ne tiendra pas compte des contributions des Français.



Day	Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
Vendredi	10° / 14°	10° / 16°	9° / 15°	8° / 15°
Samedi	8° / 17°	7° / 18°	6° / 18°	6° / 17°
Dimanche	8° / 13°	8° / 13°	7° / 13°	7° / 12°
Lundi	4° / 13°	3° / 14°	2° / 14°	2° / 13°
Mardi	3° / 14°	3° / 13°	2° / 14°	2° / 13°
Mercredi	4° / 15°	3° / 15°	2° / 15°	2° / 14°
HIER	/ Mini / 16h			
Angoulême	5°		11°	

Gris et venté.
Les nuages dominent avec de petites pluies éparées possibles. Vent d'Ouest assez fort à fort avec des rafales atteignant 70 à 80 km/h.

Charente-Maritime et Gironde menacées

POLLUTION MARITIME Le littoral des deux départements pourrait être pollué dans les jours à venir. Le cargo « Grande America » avait à bord 2 200 tonnes de fioul lourd et 365 conteneurs. Une nappe d'hydrocarbure a déjà été repérée

Ronan Le Coz, à Brest

Le risque de pollution augmente après le naufrage du « Grande America ». Le cargo italien, à la fois porte-conteneurs et navire roulier, a coulé mardi vers 15 h 30, par 4 600 mètres de fond, à environ 180 nautiques (330 kilomètres) à l'ouest de La Rochelle. Les plages de Nouvelle-Aquitaine vont être mises sous étroite surveillance dans les jours à venir.

« Avec des vents d'ouest variant de ouest-sud-ouest à ouest-nord-ouest, la zone impactée dans plusieurs jours serait la façade entre la Charente-Maritime et la Gironde », a annoncé, hier à Brest, le vice-amiral d'escadre Jean-Louis Lozier, préfet maritime de l'Atlantique. La mer est actuellement de force 7, avec des creux de 6 à 9 mètres, sur la zone du naufrage. Les observations en surface sont donc difficiles.

Une nappe de 10 kilomètres

Pour autant, le navire de soutien maintenu sur la zone a confirmé hier la présence d'une nappe d'hydrocarbure s'étendant sur une dizaine de kilomètres de long pour 1 kilomètre de large. Elle a été repérée dans l'après-midi par un avion de patrouille maritime de la Marine nationale.

Des vols quotidiens sont programmés pour suivre l'évolution des traces de pollutions et repérer

d'éventuels conteneurs qui n'auraient pas coulé.

Le risque de pollution provient principalement des 2 200 tonnes de fioul lourd, le carburant de propulsion du navire. Comme lors des précédentes marées noires, notamment l'« Erika », il y a vingt ans, il existe un risque d'émulsion et ensuite de dispersion du fioul lourd qui remonterait à la surface si une des cuves était percée. « Nous avons donc mis en demeure l'armateur de procéder à une investigation pour savoir dans quel état se trouve l'épave, au fond de l'océan », a ajouté le préfet maritime. Le groupe italien Grimaldi, armateur du « Grande America », a l'obligation de présenter un plan d'actions pour révéler l'état réel de son cargo et le traiter. Le travail ne sera pas simple à mener à 4 600 mètres de profondeur. À la suite d'une première mise en demeure, l'armateur a déjà affrété deux remorqueurs pour se rendre sur place.

L'autre risque de pollution est chimique. Le « Grande America » transportait 365 conteneurs en pontée, dont 45 répertoriés comme contenant des matières dangereuses, et un peu plus de 2 000 véhicules sur ses ponts-garages.

« Nous avons obtenu un inventaire complet de ces marchandises diverses, a précisé l'amiral Jean-Louis Lozier. On trouve notamment une centaine de tonnes d'acide chlorhydrique et environ 70 tonnes d'acide



sulfurique, plus un certain nombre d'autres éléments. Les experts de la cellule antipollution de la Marine nationale et du Cedre indiquent qu'une éventuelle pollution causée par ses produits aurait un impact sur la biodiversité, de façon très localisée. Ensuite, leur dilution dans l'espace océanique n'aurait pas de conséquences graves pour l'environnement. Par ailleurs, nous avons la conviction qu'une grande partie de ces

L'incendie à l'origine du naufrage, et dont les causes n'ont pas encore été déterminées, pourrait notamment avoir détruit la plus grande part des produits chimiques dangereux. MARINE NATIONALE

éléments, renfermés dans les conteneurs en pontée, ont déjà brûlé.»

Surveillance par satellite

Les causes de l'incendie, très violent, ne sont pas encore déterminées. Une partie de l'équipage de 26 marins a été entendue à Brest. Enfin, une

quarantaine de ces conteneurs sont également tombés à la mer avant le naufrage. La plupart d'entre eux ont été fortement endommagés par l'incendie et ont probablement coulé.

Le préfet maritime de l'Atlantique a demandé l'appui de l'EMSA, l'agence européenne de sécurité ma-

ritime, basée à Lisbonne, au Portugal, qui dispose de systèmes de surveillance satellitaires. L'objectif est de limiter les risques de collision entre un conteneur et un navire, et de mettre rapidement en œuvre des stratégies de lutte antipollution. Le dispositif en mer est également relayé à terre par les préfetures de zone et de département. Ainsi, les plages de Nouvelle-Aquitaine ont rarement été autant surveillées.

PLAINTE

L'ASSOCIATION ROBIN DES BOIS va porter plainte pour pollution et abandon de déchets auprès du tribunal de grande instance de Brest. « 2 000 véhicules, c'est une casse automobile [...] dans une zone très riche en poissons, plancton et mammifères marins », s'est insurgé Jacky Bonnemains, porte-parole de l'ONG.

Nom : «Grande America»
Nationalité : Italienne
Type : Porte-conteneurs-roulier
Dimension : 213 m de long
 et 32 m de large (27 965 tonnes)
Provenance : Hambourg
Destination : Casablanca
Cargaison : 365 conteneurs

Brest ●

Lorient ●

La Rochelle ●

Pointe de Grave ●

Bordeaux ●



10 mars 2019
20h

12 mars 2019
15h26

330 Km



Source : Premar

infographie

90 % du commerce international navigue



Le « Saint-Exupéry », le plus gros cargo français peut porter 20 600 conteneurs. AFP

ÉCONOMIE Le trafic maritime est un pilier de nos échanges car il permet de réduire les coûts de transport

Antoine Frémont est géographe et directeur de recherches à l'Institut français des sciences et des technologies de transports, de l'aménagement et des réseaux. Il est spécialisé dans les questions maritimes.

« Sud Ouest » Le naufrage du « Grande America » vient remettre en lumière l'importance du trafic maritime. Quel est son poids aujourd'hui dans nos échanges ?

Antoine Frémont 90 % du commerce international passe par les voies maritimes. C'est un vecteur essentiel de nos échanges commerciaux. Les navires, qu'ils transportent du pétrole, du minerai, du blé ou des marchandises diverses,

permettent d'acheminer des quantités considérables à bas coût.

C'est ce qui explique le gigantisme des bateaux de transports ?

La croissance de la Chine et de l'Asie a aussi contribué à développer le trafic maritime. Aujourd'hui, si les paquebots de croisières sont fabriqués en Europe, les navires de fret, eux, le sont principalement en Corée du Sud, au Japon et en Chine. À la fin des années 1970, les plus gros navires pouvaient transporter jusqu'à 3 000 conteneurs. Aujourd'hui, ces bateaux en embarquent plus de 20 000. Il y a quarante ans, personne n'aurait imaginé ça. Les capacités de transports ont été multipliées par 7.

Le « Grande America » a coulé au large de la Bretagne. Est-ce une importante zone de passage ?

Beaucoup de navires passent en effet au large de la Bretagne. Les ports du Havre, Dunkerque, Anvers, Rotterdam, Amsterdam, Bremerhaven et Hambourg appartiennent à ce qu'on appelle la rangée maritime nord Europe. C'est l'une des plus importantes au monde. À eux seuls, ces ports totalisent plus d'un milliard de tonnes de marchandises manutentionnées par an.

Le transport maritime est aussi pointé du doigt pour son impact écologique. Quelle est la situation ?

Les pollutions accidentelles, comme le naufrage du « Grande

America », il y en a de moins en moins. En revanche, le trafic maritime est un émetteur important de CO₂. On estime qu'il rejette 2,5 % des émissions mondiales. C'est davantage qu'un pays comme l'Allemagne. Ensuite, il y a les rejets de particules. Les navires utilisent des carburants lourds. Mais dans certains endroits, comme en mer Baltique, dans la Manche ou les Caraïbes, des zones de contrôle des émissions ont été créées. Là, les bateaux doivent utiliser d'autres carburants, pour limiter ces émissions. À l'avenir, le défi environnemental est essentiel pour l'industrie maritime.

Propos recueillis par Jefferson Desport

L'île de Ré n'a pas (trop) peur

Plus que le naufrage du « Prestige », en 2002, dont la pollution avait effleuré les côtes estuariennes, c'est la catastrophe de l'« Erika », en 1999, qui a marqué les esprits des Charentais-Maritimes, et notamment ceux des Rétais. Léon Gendre (maire de La Flotte et mémoire vivante de l'île de Ré) se souvient que ses rivages n'avaient « pas subi de dégâts considérables ». Un plan Polmar Terre avait tout de même été déclenché, le 22 décembre, pour la Vendée et la Charente-Maritime (dix jours après le naufrage). Ce n'est que le 29 décembre 1999 que les premières traces d'hydrocarbure étaient apparues dans l'île réputée pour sa blancheur, souillée alors par une marée noire heureusement diffuse et fragmentée. « Tout le monde s'était préparé au pire mais, finalement, nous n'avons pas trop eu de conséquences négatives », se rappelle Léon Gendre. À l'époque, le président de l'intercommunalité rétaise, Paul Neveu, expliquait alors redouter la pollution davantage pour les professionnels de la mer que pour le secteur touristique : « Il est plus facile de nettoyer des plages », résumait-il à « Sud Ouest ».

Aujourd'hui, la problématique n'est guère différente (lire ci-contre) même si, pour l'heure, « nous n'avons reçu aucune alerte », glisse Léon Gendre. Les Rétais se montraient, hier, guère plus inquiets. La force de l'habitude, aussi, car l'île de Ré se trouvant au bout d'une des branches terminales du courant océanique du Gulf Stream, chaque naufrage apporte son lot de déchets sur les plages locales.

Luc Bourriane

« Ce serait pire que du pétrole »

FOURAS (17) Entre menace de pollution et dérive des conteneurs, les ostréiculteurs comme les pêcheurs s'inquiètent

Lorsque l'« Erika » avait répandu ses boulettes de fioul lourd jusque dans les parcs à huîtres de ses parents, Éric Benard sortait tout juste de l'adolescence. Vingt ans plus tard, le souvenir reste intact et l'angoisse se voit ravivée, depuis hier, par le naufrage du « Grande America ».

Désormais à la tête de l'entreprise familiale aux côtés de son frère, l'ostréiculteur dont les coquillages baignent à la pointe de la Fumée et sur l'île de Ré craint que l'histoire ne se répète. « Avec la force des courants et les conditions météo que l'on connaît actuellement, il ne faudrait pas bien longtemps avant qu'une éventuelle pollution arrive chez nous », prévient-il derrière son étal installé au marché de Fouras, à l'ouest de Rochefort.

« Dans un an ou deux... »

Faute d'informations précises, le contenu de la quarantaine de conteneurs tombés à la mer avant le chavirement n'est pas fait non plus pour le rassurer. « Le pire, c'est cette histoire de matières dangereuses. Je n'oserai pas dire qu'avec le pétrole on sait comment s'y prendre mais, au moins, on le repère facilement. En revanche, comment faire avec des produits chimiques qui peuvent par exemple être incolores ? »

Au-delà des 2 200 tonnes de



Fouras, hier. L'ostréiculteur Éric Benard redoute le contenu chimique de la cargaison. PHOTO JEAN-CHRISTOPHE SOUNALET/«SUD OUEST»

fioul de propulsion embarquées dans ses cuves, selon Éric Benard l'épave du cargo italien fait figure de bombe à retardement pour les 780 entreprises ostréicoles de Charente-Maritime. « Une bonne partie de la cargaison a coulé à pic (1), certes, mais nous ne sommes pas à l'abri qu'elle perce dans un ou deux ans, quand les gens auront complètement oublié l'affaire. Ce truc, c'est une épée de Damoclès, il va falloir vivre avec. »

Pas franchement inquiet, à moins qu'il ne soit plus fataliste, Teddy Fesseau ne craint pas de reprendre la mer à bord de son navire de 12 mètres. À quai depuis

huit jours par la faute des coups de vents, ce marin pêcheur du port de la Cotinière, sur l'île d'Oléron, est pourtant doublement exposé à la menace que les conteneurs de « Grande America » font peser sur la navigation.

« On va suivre leur dérive, être un peu plus vigilants peut-être, mais des trucs comme ça, il en tombe à l'eau souvent, la plupart du temps sans même qu'on le sache. » Avec une centaine de bateaux, la flottille du port oléronnais est la plus importante de Nouvelle-Aquitaine.

Sylvain Cottin

(1) Notamment plus de 300 conteneurs.

Pourquoi l'État risque le tribunal pour « inaction climatique »

Quatre associations de défense de l'environnement accusent l'État de « carence fautive » dans sa gestion du risque climatique. Le recours doit être déposé aujourd'hui

1 Pourquoi un recours devant le tribunal administratif ?

Quatre ONG doivent déposer aujourd'hui un recours contre l'État devant le tribunal administratif de Paris. Elles l'accusent de « carence fautive » sur la question climatique. La Fondation pour la Nature et l'Homme, Greenpeace France, Notre Affaire à Tous et Oxfam France ont collé à la procédure en adressant une requête préalable au gouvernement en décembre dernier. L'État a répondu, de manière insatisfaisante à leurs yeux. Elles allument donc le deuxième étage de la fusée ce jeudi. Les ONG ont pris modèle sur une action similaire intentée aux Pays-Bas et couronnée de succès en octobre dernier. L'ONG Urgenda a gagné deux fois, en première instance et en appel. Les juges ont sommé l'État néerlandais de baisser de 25 %, en 2020, les émissions de gaz à effet de serre du pays par rapport à leur niveau de 1990.

2 Quelles sont les chances de succès d'une telle initiative ?

La question partage les juristes. L'État français n'est pas le seul acteur de la lutte contre le réchauffement climatique. Il peut à loisir invoquer le fait qu'il n'est pas directement responsable des émissions de carbone de l'industrie, du logement et du transport. Quand Emmanuel Macron écrit le 7 mars sur le réseau social Twitter, « la solution au réchauffement



Une marche pour le climat dimanche aux Pays-Bas, où la justice a sommé l'état d'agir concrètement d'ici 2020. PHOTO A. FERNANDEZ/MAXPPP

climatique, c'est d'abord chacune et chacun d'entre nous », le message est limpide : la société dans son ensemble est fautive, pas le gouvernement. L'argumentaire présidentiel se heurte à des limites évidentes. Les comportements individuels et collectifs s'expriment dans un cadre législatif et réglementaire. Si rien n'est fait pour promouvoir la sobriété, comment éviter la hausse des émissions de gaz à effet de serre, hausse effective ces dernières années ?

3 Quel sera l'impact en dehors de l'enceinte du tribunal ?

« Ce n'est pas dans un tribunal

qu'on va faire baisser les émissions de gaz à effet de serre ». C'est la réplique que François de Rugy a désormais coutume de dégainer sur le sujet. Elle n'épuise pas le sujet. Les quatre ONG s'adosent à une pétition intitulée « L'affaire du siècle » qui rassemble plus de 2,1 millions de signataires. Ce recours fait résonner le tam-tam médiatique. Il va précéder d'une journée un nouvel épisode de la grève mondiale des jeunes pour le climat qui risque d'essaimer demain dans de nombreux établissements scolaires. Avant une rafale de « marches pour le climat » programmées samedi.

Jean-Denis Renard

La sortie sans accord repoussée de 4 voix

BREXIT Si les députés britanniques ont rejeté hier soir une sortie de l'UE sans accord, le risque d'une rupture brutale plane toujours



Theresa May au milieu de son gouvernement, hier, lors de la séance des questions qui a précédé le vote sur la possibilité d'un Brexit sans accord. PHOTO UK PARLIAMENT

Les députés ont donc infligé un nouveau camouflet à M^{me} May puisque 312 ont voté contre une sortie de l'Union européenne (UE) sans accord, tandis que 308 ont voté pour, lors d'une session chaotique au Parlement. Ce vote n'a toutefois pas valeur légale et n'écarte donc pas la possibilité d'une sortie brutale de l'UE, théoriquement prévue le 29 mars.

Après le scrutin, Theresa May a prévenu les députés qu'une absence d'accord de divorce pourrait nécessiter un report de longue durée du Brexit. « Une courte extension technique ne sera offerte que si nous avons un accord en place », a dit la dirigeante conservatrice. Sinon, « une extension beaucoup plus longue » sera nécessaire tout comme... la tenue d'élections européennes au Royaume-Uni.

Troisième vote de la semaine

Le chef des Travaillistes, Jeremy Corbyn, a répliqué que le Parlement devait « maintenant reprendre le contrôle de la situation » et qu'il s'agissait de trouver une « solution de compromis » soutenue par la Chambre des communes.

Mais près de trois ans après avoir voté, en juin 2016, pour quitter l'Union européenne, le Royaume-Uni reste profondément divisé sur la manière de quitter un bloc européen qu'il avait rejoint en 1973. Les députés ne parviennent pas à se décider sur la mise en œuvre du Brexit et ses modalités.

« Pour exclure un "no deal", il n'est pas suffisant de voter contre un "no deal", il faut convenir d'un accord », a réagi une porte-parole de la Com-

mission européenne, rappelant qu'un accord avait été trouvé entre le Royaume-Uni et l'UE, après 17 mois de négociations, et que l'Union européenne était « prête à le signer ».

Les députés britanniques doivent se prononcer aujourd'hui, dans leur troisième vote de la semaine, sur la motion que va leur présenter M^{me} May. Malgré deux échecs cuisants, elle propose de leur soumettre à nouveau son accord négocié avec Bruxelles, d'ici mercredi prochain, le 20 mars. Les députés l'avaient une première fois rejeté mi-janvier, puis mardi soir.

Le 30 juin ou au-delà ?

S'il est adopté cette fois-ci, M^{me} May demandera aux dirigeants européens, réunis en sommet jeudi 21 et vendredi 22 mars, un court report du Brexit, jusqu'au 30 juin. Si l'accord est à nouveau recalé, alors le report devra aller au-delà du 30 juin et impliquera que le pays organise des élections européennes en mai, précise la motion.

Le rejet par les députés d'une sortie sans accord a fait remonter la li-

vre mais n'a pas éloigné « le nuage d'incertitude » sur l'avenir du pays décrit hier par le ministre des Finances Philip Hammond. M. Hammond a appelé les députés à trouver un « consensus », sous la forme d'un accord permettant une sortie « ordonnée » de l'UE. L'institut officiel OBR a réduit à 1,2 % sa prévision de croissance pour 2019.

Côté UE, on attend des précisions sur ce que veut le Royaume-Uni. L'Union européenne serait « prête à envisager » l'octroi d'un délai si le Royaume-Uni présentait une requête « motivée », a fait savoir la Commission européenne. Les 27 pays de l'UE devront donner leur accord à l'unanimité.

Côté Royaume-Uni comme UE, on accélère les préparatifs en cas de « no deal ». L'Irlande aussi a voté une loi, hier, pour amortir le choc en cas de sortie sans accord. Toutefois, Londres comme Bruxelles ont répété qu'ils ne souhaitent pas ce scénario. Et la chancelière allemande Angela Merkel a estimé qu'un Brexit « ordonné » était dans l'intérêt de tous et restait l'« objectif ».

Un délai ? Mais pour quoi faire ?

« Prolonger cette négociation pour quoi faire ?, s'est agacé, hier, Michel Barnier. La négociation, elle, est terminée. Ce traité est et restera le seul traité disponible », a affirmé le négociateur en chef de l'UE, en brandissant un exemplaire de l'accord de divorce de près de 600 pages devant les députés européens à Strasbourg.

« Si un délai additionnel était demandé, il faudrait alors qu'on nous explique pour quoi faire [...] Ce ne peut être pour renégocier un accord que nous avons négocié durant de nombreux mois et dont nous avons dit qu'il n'était pas renégociable », a déclaré en écho le président français Emmanuel Macron.

Réussites et turbulences pour Air Saint-Jacques



LE PIÉTON

COMMERCE

L'association est dynamique mais s'inquiète de la zone de Monplaisir

Philippe Ménard
p.menard@sudouest.fr

« Bienvenue sur Air Saint-Jacques. » Les membres du bureau de l'association des commerçants de Saint-Jacques s'étaient grimés en stewards et hôtesses de l'air, mardi soir. Ils voulaient incarner le dynamisme du quartier lors de l'assemblée générale. Et c'est vrai qu'il s'en passe, des choses, à Saint-Jacques ! Tour d'horizon.

1 Véronique Roché transmet la présidence à Maxime Thouan « J'ai posé ma valise à Saint-Jacques en 2007. En 2013, j'ai accepté la présidence de l'association des commerçants. C'était une très belle expérience. J'ai beaucoup à faire avec la boutique, je veux garder du temps pour ma famille. Je passe le dimanche à Maxime Thouan. » Véronique Roché, gérante de Véro Boutic, quitte la tête d'une association qui tourne rond. Le nombre d'adhérents, 26, devrait grossir avec l'implantation de nouvelles enseignes. « Il n'y a plus qu'un emplacement vacant. Il nous reste à travailler le marché de plein air. » Le budget est positif de 518 €, avec 51 152 € de recettes pour 50 609 € de dépenses. Ses collègues et les élus ont salué le travail de Véronique Roché, qui a su « apaiser » les relations avec la municipalité.

2 Un concurrent aux portes du « village des commerçants » « La notoriété de Saint-Jacques est désormais celle d'un quartier qui bouge », apprécie le fleuriste Maxime Thouan. Filant la métaphore aérienne, il encourage les commerçants à « faire bloc pour



L'équipage de Air Saint-Jacques. À droite, le fleuriste Maxime Thouan qui succède à Véronique Roché (au centre) à la présidence de l'association des commerçants. PHOTO P.M.

faire face à la concurrence qui s'implante à proximité de notre espace de vol ». Dans sa ligne de mire, l'ensemble commercial qui pousse à Montplaisir, près du rond-point de Croûin. « Cette zone prétend s'appeler "village des commerçants" », s'indigne Véronique Roché. Un comble pour l'association, qui se surnomme de son côté « Village des commerçants Saint-Jacques ». « J'ai tout fait pour éviter que cette zone s'implante. Les lois sont comme elle sont, il faut les respecter », réagit le maire, Michel Gourinchas, pas client de cette multiplication d'enseignes aux portes de la ville.

3 Un calendrier d'animations qui se renouvelle L'association a multiplié les animations en 2018, avec de jolis coups d'éclats. Plus de 50 exposants et plus de 5 000 visiteurs le dimanche pour la troisième édition du marché de Noël, en décembre. Plus de 1 500 personnes pour le premier « Show du Solen-

çon », en juin. Une deuxième édition est envisagée le 15 juin avec « L'Envol de Superman », un spectacle de jonglage, le groupe Jive Me et « Anima », un spectacle de feu. Sous réserve, car l'investissement est lourd et pourrait avoir lieu une année sur deux. En 2019, le programme se renouvelle en partie. « Opération gourmandise » en avril. Participation à la journée portes ouvertes du Quai des Pontis, les 4 et 5 mai, un carton en 2018. Fête des mères en mai. Opération Techno Colors du 24 juin au 7 juillet. Un décalage de la fête du quartier de fin août au 14 septembre. Une soirée Halloween (une nouveauté) aux Quais des Pontis en octobre. Et le marché de Noël du 13 au 15 décembre.

4 Des requêtes pour améliorer le stationnement Les commerçants ont demandé quelques améliorations pour le stationnement. Des lumières sur les « îlots » de stationnement ? « On m'a promis que ce serait fait cette semaine », répond l'adjoint

à la voie publique, Jean-François Valegeas. Les pancartes pour aller dessus ? « Elles sont commandées, ça ne fait que six mois... Je vais peut-être devoir aller les chercher moi-même. » Des bandes jaunes pour interdire le stationnement au bord de la place du Solençon ? « Je pensais que c'était fait. » Le marquage des places en zone bleue ? « On a commencé à le faire au niveau du bureau de tabac face au jardin public. C'est un système de résine thermocollée. Autre précision qui intéresse le quartier, les travaux pour rénover le bas du boulevard Denfert-Rochereau doivent débuter le 1^{er} avril. Ils ont été décalés de deux semaines, le temps que la place du Lavoisier soit libérée. Elle est aujourd'hui occupée par le chantier de remplacement d'une conduite d'eau. Un giratoire semblable à celui des quais sera installé en haut de la rampe du château, ce qui permettra de tourner à gauche, vers Saint-Jacques. » Comptez environ deux mois et demi de chantier. »

Relai e un message de prévention de la municipalité. Une société de communication se présente en son nom pour vendre des espaces publicitaires dans un guide de la Ville. « Nous rappelons que tout démarcheur se présentant pour vendre un espace publicitaire porté en partenariat avec la Ville de Cognac est en mesure de présenter une lettre d'accréditation signée par le maire pour en attester. Une entreprise est actuellement accréditée par la Ville de Cognac pour effectuer ce type de démarchés, ils s'agit de GDS Imprimeurs pour "Cognac le Mag" », précise la municipalité.

AGENDA

AUJOURD'HUI

Thé, café ou In'fusions littéraires. De 14 h à 16 h 30, échanges autour des livres, films, livres audio que vous avez aimés, à la bibliothèque. À partir de 18 ans, sur inscription au 05 45 36 19 50.

CinémaAction. Dans le cadre du festival organisé par l'association Terre des Hommes, projection du film « À voix haute », à 20h30 à La Salamandre. Durée 1 h 39. Tarif 3 €. Tél. 06 03 01 63 95.

Photo. De 14 h à 18 h, expo photos « Série d'auteurs », en partenariat avec XO photos, club de Cognac et dans le cadre de la semaine du handicap « Voir / ne pas voir le handicap », à la bibliothèque. Entrée libre.

Emmaüs. Le dépôt pour les dons sera ouvert de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, au 8 rue Fondet-Védrines.

Secours catholique. De 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 16 h, vente de vêtements à petits prix et réception des dons, au 13 rue Millardet. Ouvert à tous.

Balade à pied ou à vélo. 7 km de chemin aménagé le long de la Charente, à la base plein-air André Mermet. Tél. 05 45 82 46 24. Départ de la boucle 24 de Charente vélo : un circuit découverte de 23 km (facile) et un circuit d'exploration de 41 km (difficile).

Le double « cadeau » de Jacques Secrétin

TENNIS DE TABLE Le champion va venir deux fois aux Vauzelles en 2019

« C'est un cadeau. » Vice-président de l'UA Cognac tennis de table, André Sardet débordé d'enthousiasme. Il va accueillir à deux reprises Jacques Secrétin, « une légende du sport français », 495 sélections en équipe de France, 237 médailles à l'étranger, 61 titres de champion de France 1 « Sa notoriété dépasse le tennis de table », observe André

Sardet, qui a sauté sur l'occasion de présenter son nouveau spectacle, « Les As du ping », jeudi 31 octobre 2019 aux Vauzelles.

Jacques Secrétin, qui fêtera ses 70 ans lundi, a joué 4 000 fois un spectacle autour de la petite balle avec Vincent Purkart, et 400 fois « Music Pong Show ». Dont une représentation, déjà, le 10 novembre

2003 au complexe des Vauzelles. Pour cette nouvelle création, il partage l'affiche avec un champion handisport, Thomas Bouvais. Jacques Secrétin prépare le terrain. Il a accepté d'être le parrain et l'invité d'honneur du 12^e Open international de tennis de table organisé par l'UACTT du 3 au 5 mai aux Vauzelles.



Jacques Secrétin. ARCH. D. LE DÉDIC.

UTILE

« Sud Ouest » rédaction. 9, place François-1^{er}, 16 100 Cognac. Courriel : cognac@sudouest.fr Tél. 05 45 36 62 80. Fax. 05 45 36 62 89.

« Sud Ouest » publicité. Tél. 05 45 36 62 85. Fax. 05 45 36 62 89.

« Sud Ouest » abonnements. Tél. 05 57 29 09 33. Courriel : service.client@sudouest.fr

Le DJ est devenu informaticien

COMMERCES Julien Frejaville ouvre sa boutique d'informatique. Une sacrée reconversion pour celui qui était auparavant aux platines

Jonathan Guérin
j.guerin@sudouest.fr

D'une certaine manière, il y a un semblant de cohérence. L'homme de 35 ans est passé des platines aux claviers. Mais c'est tout de même une sacrée reconversion.

Julien Frejaville vient d'ouvrir son magasin d'informatique. On le connaît à Cognac pour avoir été DJ à la Maison blanche. « Je suis arrivé dans la ville voilà vingt ans, se souvient-il. La Maison blanche, j'y suis resté deux ans. Ensuite, j'ai continué comme DJ à Sarlat, en Dordogne, toujours dans une discothèque. »

Et ce qui était jusque-là un hobby est devenu un métier. « L'informatique représentait pour moi un loisir, appris en amateur. Il y a quelque temps, j'ai voulu faire une reconversion et j'ai donc pen-



Julien Frejaville a exercé pendant deux ans à la Maison blanche. PHOTO J.G.

sé à ça. J'ai envoyé mon CV à plusieurs entreprises, mais je n'ai pas eu de retour car je n'ai jamais obtenu de diplôme. Finalement, j'ai

pris la décision de me mettre à mon compte. »

Début mars, voilà Winforep créée. « Je me suis investi corps et âme, avoue le nouveau patron. Il s'agit d'une micro-entreprise, ce qui me laisse plus de latitude, notamment au niveau des charges. De plus, certaines réparations peuvent donner lieu à un crédit d'impôt. »

Les prestations sont vastes : du montage d'ordinateur au dépannage pour des logiciels, autant sur PC que sur Mac. Et Julien Frejaville fait également des dépannages à domicile. « Je me déplace en Charente et en Charente-Maritime. Je peux même réaliser des remises pour les personnes en difficulté. » Alors, l'ancien DJ compte-t-il rester longtemps dans l'informatique. « Aussi longtemps que ça marchera », répond-il.

Une seconde permanence pour les victimes du travail



Cette septième assemblée générale marque un tournant dans le fonctionnement du Cidvat. PHOTO S.B.

Le Collectif interprofessionnel de défense de victimes de l'amiante et du travail a tenu sa septième assemblée générale mercredi 6 mars, salle Jean-Tardif. Ce lieu de vie communal présente aussi un bureau. Réservé jusqu'alors uniquement au club des aînés, il accueille dorénavant les permanences du Cidvat. En échange de ces bons procédés, le collectif offrira une collation aux seniors chaque trimestre.

Un espace dédié et confidentiel, des dossiers à portée de mains, l'association a donc pris la décision d'ouvrir une seconde permanence mensuelle : outre chaque premier mercredi du mois de 15 à 18 heures, le public pourra bénéficier de l'aide précieuse des bénévoles le troisième mardi de chaque mois de 17 à 19 heures (1).

Obstacles pour aller en justice

Heureux de cette évolution, M^e Patrice Moehring, du cabinet parisien Ledoux et associés, soutien indéfectible de l'association, a fait la promesse d'honorer de sa présence deux-trois permanences au cours de l'année. L'homme n'a pas fait dans la dentelle en dénonçant le chemin semé d'embûches réservé à chaque victime du travail. Dans son viseur, la procédure refondue

au mois de janvier dernier qui complique les choses, « maintenant on met des obstacles pour aller vers le juge ». Avec deux conséquences pour l'avocat : d'une part, « les gens qui ne pourront pas s'exprimer en justice auront le sentiment d'être floués » et, d'autre part, « cet état de fait accentuera les disparités financières entre ceux qui pourront être défendus et ceux qui ne le pourront pas ».

Patrice Moehring a exprimé une autre colère, à l'encontre de la Sécurité sociale, « adversaire de la victime plus virulent que l'employeur. C'est un problème politique. Les directeurs de caisse reçoivent des instructions ». Et de regretter qu'au bout de la chaîne la victime trinque et soit toujours obligée d'apporter des pièces justificatives complémentaires.

« C'était compliqué il y a quelques années, c'est devenu ingérable aujourd'hui », déplore le défenseur. Ces économies budgétaires, M^e Moehring ne les comprend pas d'autant plus que la branche accidents du travail et maladies professionnelles n'a jamais été déficitaire.

Sandra Balian

(1) Le bureau est joignable au 0613354401. E-mail cidvat@gmail.fr

Les travaux du nouveau FJT vont pouvoir démarrer

HABITAT Après une longue attente, l'acte vient d'être signé : le terrain abritant le futur foyer jeunes travailleurs (désormais appelé résidence habitat jeunes) vient d'être vendu par l'EPF (Établissement public foncier) à l'opérateur Domofrance, en charge de la construction. Les travaux vont démarrer la semaine prochaine.

La CGT maintient la pression sur Verallia

SOCIAL Le 6 mars dernier, la CGT de Verallia avait appelé à la grève sur les sites du verrier, y compris celui de Cognac, à Châteaubernard. Visiblement, le syndicat entend maintenir la pression au sujet des salariés jugés inaptes et qui seraient menacés de licenciement. « Suite au succès de la grève nationale du 6 mars, la CGT organisera des assemblées générales sur les sept verreries françaises de Verallia à partir du 19 mars », annonce Dominique Spinali, le délégué central. « Le syndicat entend dévoiler aux salariés

le caractère fallacieux du référendum d'entreprise souhaité par la direction portant sur l'aménagement des fins de carrière et la gestion de l'inaptitude des verriers. » Pour rappel, la direction dément farouchement la perspective de licenciement pour ces 60 salariés inaptes.

Trois coiffeuses primées par le Rotary

APPRENTISSAGE Fidèle à ses valeurs, le Rotary Club de Cognac sou-

tient les jeunes. Tous les jeunes. Qu'ils suivent la filière générale ou la filière professionnelle. Hier après-midi, le club service a distingué trois coiffeuses du CFA de Cognac (première année de brevet de maîtrise, classe de Grégory Gabillaud-Poupard). Amélie Drouet, Marie Le Bihan et Giovanna Défit arrivent en tête d'un concours de création de chignon. Elles reçoivent respectivement 300, 200 et 100 euros. Les jeunes coiffeuses s'entraînaient depuis janvier. Leurs modèles ont été maquillés par les étudiantes esthéticiennes et ont défilé.



Marie Le Bihan (à droite), son modèle et ses professeurs. PHOTO O. S.

CHÂTEAUBERNARD

Bric-à-brac. L'association Solidarité urgence organise son bric-à-brac annuel à la salle des fêtes des Pierrières, samedi 16 mars de 9 h à 18 h et dimanche 17 mars de 9 h à 17 h.